



BULLETIN AVERTISSEMENT MOUCHE DE L'OLIVE GARD

2 Septembre 2015

Contact :
florence.bertrand@gard.chambagri.fr
bernard.assenat@gard.chambagri.fr
Service développement économique des filières
Tel :04.66.04.51.06 Fax :04.66.04.50.71
www.gard.chambagri.fr

Contact :
Julie Carou
olive.nimes@wanadoo.fr
Tél:04.66.04.50.34

Les niveaux de captures sont très variables.

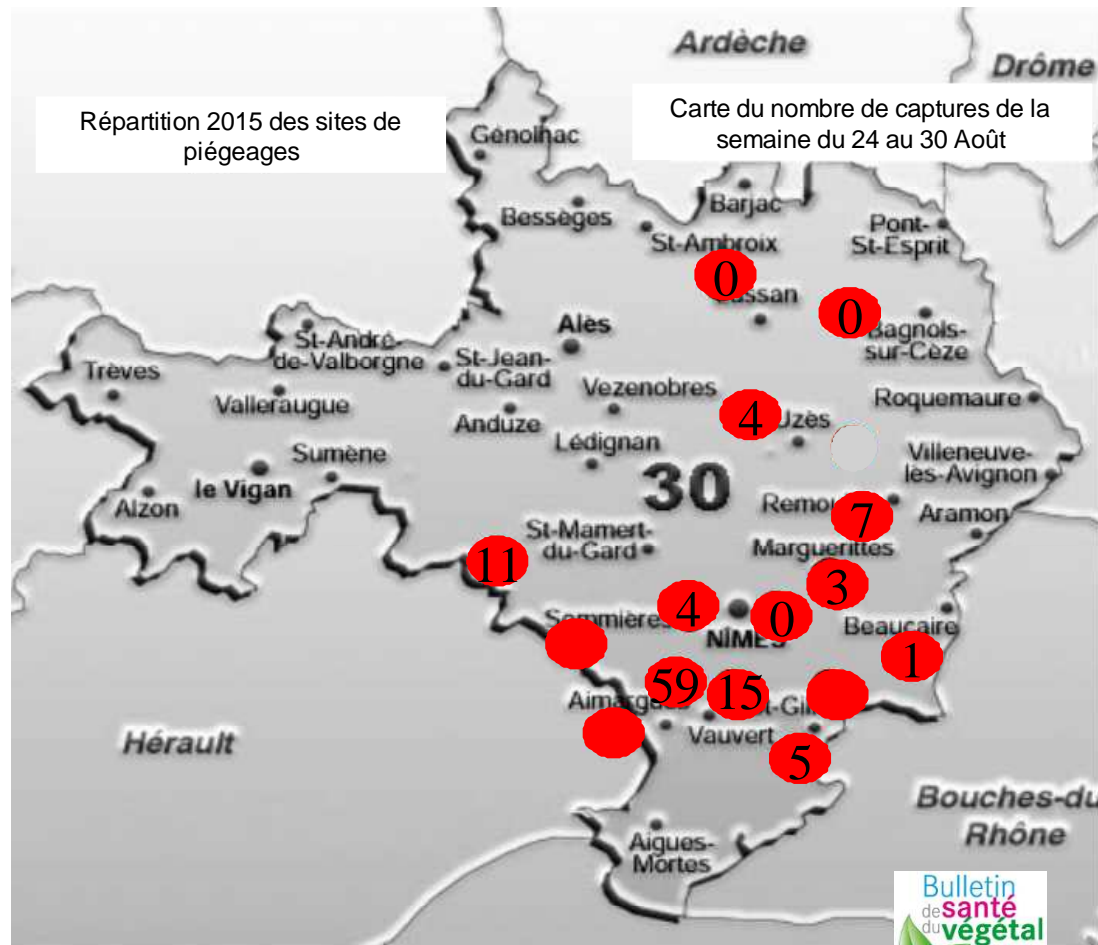
La situation climatique de cette fin d'été est changeante.

La pression « mouche » semble plus soutenue dans le Sud.

D'autre part, les premiers dégâts observés sont plus marqués sur la zone littorale.

Il faut cependant, maintenir la vigilance, par l'observation régulière au verger.

Par ailleurs, il n'est pas nécessaire d'intervenir de façon curative.



Pour toutes informations complémentaires et interventions, que vous soyez en oléiculture biologique ou raisonnée, merci de vous reporter au bulletin Infolive, via le lien suivant :<http://www.afidol.info/infolive2015>

Pour toutes informations sur les produits homologués contre la mouche de l'olive, se reporter au bulletin INFOLIVE sur le site afidol.org

Avant tout traitement, il est préférable de s'informer sur l'état actuel de la pression parasitaire de ce ravageur. Vous pouvez contacter le service technique de la Chambre d'Agriculture et/ou votre moulin.

Ce bulletin est hebdomadaire.
Il est réalisé avec le soutien du :

